



AGENDA

- ✓ **04 mars** : 14h00 Marche vin chaud rendez-vous sur le parvis de la salle multifonction
- ✓ **08 mars** : Collecte des objets encombrants
- ✓ **10 mars** : 9h00 à 13h00 Collecte resto du cœur
- ✓ **11 mars** : Brocante
- ✓ **13 mars** : Balayage des rues
- ✓ **29 mars** : 14h15 Marche CCAS

Exceptionnellement, la mairie sera fermée le jeudi après-midi 1^{er} mars

CCAS : Le mardi 31 janvier, les membres du CCAS, ont rendu visite à nos aînés dans différentes maisons de retraite et leur ont apporté un petit sac se composant d'eau de Cologne, savon, et petite gâterie. L'accueil a été chaleureux et beaucoup d'émotion est ressorti de ces visites.



MARCHE CCAS : Malgré la pluie fine, les marcheurs sont revenus certes un peu mouillés mais heureux de retrouver la chaleur de la salle associative

où un bon café et une galette des rois les attendaient. Les discussions commencées pendant la marche ont pu continuer dans la bonne humeur et en toute convivialité.

N'hésitez pas à participer à nos marches où chacun pourra y trouver un parcours selon sa condition physique et découvrir notre jolie forêt.

BOURSE TOUTES COLLECTIONS :

La 11^{ème} bourse organisée par Plurielles Collections a rencontré un vif succès. Les collectionneurs venus de toute la région ont pu chiner et trouver la carte postale, le muselet, la voiturette, le dé, etc. qui manquaient à leurs albums et assortiments. Chacun est reparti avec une carte postale commémorant cette 11^{ème}



bourse qui deviendra une carte de collection.

Une association dynamique avec des adhérents passionnés, qui par leurs actions avec leur président Yves Trocmé et vice-président Robert Laplace ainsi que les bénévoles ont mené à bien l'organisation de cette manifestation. Une autre façon aussi de faire connaître notre village à l'extérieur de ses limites.

MARCHE VIN CHAUD : Nous vous donnons rendez-vous le **DIMANCHE 4 MARS** à 14h00 sur le parvis de la salle multifonction, lieu de départ de notre marche de 5 ou 7 Kms au choix. Un parcours relax, préparé par Gégé notre adjoint aux fêtes avec Michel, Françoise(s) et Laurent. Au milieu du parcours, un vin chaud vous sera offert en toute simplicité. A la fin de notre marche, un goûter clôturera cet après midi en toute convivialité.

BROCANTE : Le dimanche 11 mars, notre village accueillera plus de 300 exposants qui déploieront leurs étals sur plusieurs rues. A partir de 6h00 du matin jusque 18h00 les rues suivantes seront interdites à toutes circulations : Avenues du Château, Kléber Vasseur et St Sulpice, places Bobigny et Eugène Ferté, rues d'Offemont, Pasteur, Verdun, Jean de Breda, du Jeu d'Arc et Amélie David.

Pensez à prendre vos dispositions pour que vous ne soyez pas surpris et surtout que vous puissiez prendre votre véhicule en toute sécurité.

THE DANSANT GALETTE DES ROIS :

Martine APPERT et son époux Sylvain BOUC ont animé au son de l'accordéon l'après midi-thé dansant du 19 février, organisé par la municipalité. Vous êtes venus nombreux pour passer un bon moment en famille et entre amis autour d'une galette préparée par notre boulanger local. Martine APPERT et son accordéon, avec son époux étaient les invités de FR3 Picardie le jeudi 24 novembre 2011. Une notoriété régionale qu'ils n'ont plus à démontrer. Ils nous l'ont prouvé par leur talent puisqu'une standing ovation a clôturé le final mené de main de maître.

BALAYAGE : Pensez à déplacer vos voitures ! La balayeuse passera le mardi 13 mars pour nettoyer les caniveaux. Merci de favoriser son passage pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie.

RESTOS DU CŒUR ; La prochaine et dernière collecte aura lieu le **samedi 10 MARS** de 9h00 à 13h00 au 7 rue de l'église.

Par vos dons, celle du 11 février a permis de collecter environ 100 kg de denrées alimentaires et 390 € en chèques.

VIE SCOLAIRE : Une réunion a eu lieu avec la municipalité, à l'invitation de monsieur le Maire et les parents d'élèves élus, suite à l'incertitude du remplacement des enseignantes de l'école élémentaire et maternelle en congé maternité. Les enseignants étaient invités à cette réunion et ont décliné l'invitation au nom de la neutralité imposée par leur inspection.

L'incertitude étant que l'inspection académique ne privilégiait pas le remplacement de l'enseignante de la petite section de l'école maternelle, prenant comme prétexte que l'éducation était obligatoire à 6 ans et que le nombre d'enseignant remplaçant était limité dans notre circonscription.

Dans ces conditions, les parents travaillant à deux, devaient faire face à une situation imprévisible, qui pouvait porter préjudice à leur emploi faute de trouver une garderie pour leurs enfants.

Suite à cette réunion, à titre préventif et à l'insuffisance de l'éducation, il a été décidé de mettre en place un périscolaire provisoire à la journée, au tarif CAF en cas de non-remplacement des enseignantes.

Devant cet état de fait, monsieur le Maire a envoyé plusieurs courriers à nos élus Député, Sénateurs, Président de l'union des maires de l'Oise, Conseiller Général, ainsi qu'à l'inspection académique. Le soutien des élus et parents d'élèves ont permis le remplacement de nos enseignants.

Il nous faut être vigilant à l'éducation de nos enfants, ne pas les déscolariser au nom de quota d'enseignants remplaçants.

CREER SON ENTREPRISE : La CC2V peut vous accompagner dans votre démarche de création d'entreprise ou de reprise. Vous pouvez prendre contact avec la chargée de mission Animateur Vie Economique **Noëmie Dutertre** Tél. 03 44 96 31 00 - economie@cc2v.fr

TRAVAUX : Les travaux d'aménagement des locaux sociaux de nos employés sont terminés et opérationnels. Le raccordement au tout à l'égout a été effectué.



Les platanes à l'entrée du village rue de Choisy au Bac ont été élagués par la société Colvert. Les copeaux ont été récupérés

pour pailler les parterres de notre commune afin de minimiser l'arrosage cet été. La SICAE, a procédé à l'élagage des branches au-dessus des lignes de haute et basse tension dans le village.

SECURITE : Le démarchage sur notre commune est interdit sauf autorisation.

Cela n'empêche pas les démarches téléphoniques où vous êtes seuls responsables de la prise de rendez-vous. **Vérifiez** quand même auprès de la mairie car des sociétés peu scrupuleuses n'hésitent pas à vous proposer leurs services en vous faisant croire certaines obligations au nom de l'état.

ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS

COMBATTANTS : Les anciens combattants ont renouvelé leur confiance au bureau.

Monsieur Alain Clermont, président
Madame Nicole Henriquet, trésorière
Monsieur Marcel Grenet, secrétaire
L'année 2012, sera marquée par le 50^{ème} anniversaire de l'AFN.

ENVIRONNEMENT : Dès ce mois-ci, à partir du 13 mars, la collecte des déchets verts à notre porte reprendra une fois par semaine.

Ça sent bon le printemps. Une préparation des terrains s'avère nécessaire pour accueillir les plantations qui dévoileront leurs charmes au début de l'été de toutes leurs couleurs chatoyantes.

INFOS : Des consultations gratuites d'avocats ont lieu les 1^{er}, 3^e, et 5^e mardis matins du mois au palais de justice de Compiègne. Les autres mardis matins à la maison de la justice et du droit à Noyon.

Actuellement, la SAUR procède gratuitement au changement des compteurs eau dans certaines de nos habitations, de même que la SICAE entreprend des travaux d'entretien dans nos postes électriques, ce qui a généré des courtes coupures de courant pour améliorer la continuité des énergies.

INFO PREFECTURE : Vous déménagez ? Vous pouvez changer d'adresse sur votre carte grise par internet.

Il est désormais possible de déclarer votre changement d'adresse sur <https://mon.service-public.fr>.

Vous recevrez par courrier une étiquette autocollante à placer sur votre carte grise.

Ce service concerne les véhicules ayant déjà un nouveau numéro d'immatriculation. Ex. AA-000-AA. Pour en savoir plus www.interieur.gouv.fr

Dictons et Proverbes :

- Les arbres les plus vieux ont les fruits les plus doux.
- Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait, rien ne manquerait.